Mars 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		Vestiaire (13h30 à 17h30) Biblio (14h à 16h et 19h à 20h) Yoga Âge d'Or	2	3	Patin libre (13h30 à 15h, St-Robert)	5 Résidus domestiques dangereux (RDD) (9h à midi, étangs aérés, 200, rue Guilbault)
6	7 Conseil municipal (salle Léo-Théroux, 20h)	8 Vestiaire Biblio Âge d'Or	9	10 Coop santé J-J. Falardeau (Prélèvements, salle Léo- Théroux, à partir de 8h)	11	12
13 Heure avancée	14	15 Vestiaire Biblio Yoga Âge d'Or	16	Tournoi Âge D'or (salle Léo- Théroux 13h)	Âge d'Or Danse (salle Léo-Théroux)	19 1er versement de taxes
20	21	22 Vestiaire Biblio Yoga Âge d'Or	23 Aféas Cabane à sucre	24 Soirée cinéma	25	26 Café famille
27 Pâques	28	29 Yoga	30	31		



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.



450 746 7000

Coopérer pour créer l'avenir





Volume 12 - Numéro 2

Mars 2016

MARS : UNE SEMAINE DE RELÂCHE!

C'est au mois de février que la neige et, parfois, le froid intense, nous ont forcés à rester dans notre intérieur douillet. Nous apprécierons, cette année, le changement d'heure qui s'effectuera le 13 mars car il nous amènera, quant à lui, un soleil plus chaud. Les degrés au thermomètre augmenteront de jour en jour réchauffant ainsi nos journées plus longues. Les érables feront leur travail et nos papilles dégusteront enfin leur délicieux sirop, tire et sucre d'érable pour le plus grand plaisir de tous.

Le mois de mars se terminera par la belle fête de Pâques, soit le 27. Nous passerons à des moments de réjouissances, d'heureuses surprises, de petits et de grands bonheurs. Pensons donc aux paroles du Petit Prince : «On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.» Pourquoi ne pas aspirer à cette simplicité, cette sérénité et cette vérité.

UN CHOIX DE PENSÉES POSITIVES POUR VOUS!

Ne refuse jamais un chemin qui se présente, car il va toujours quelque part.

Accepte toujours que l'impossible peut arriver.

Tu as le pouvoir de choisir ta destinée.

Même en cas d'échec, garde toujours les belles images de ton passé.

Il reste combien de pages au livre de ta vie? Sache bien en profiter.



POUR L'ÉQUIPE DU JOURNAL, LE BONHEUR DE PARTAGER AVEC VOUS CES PENSÉES POSITIVES SE VEUT UN MESSAGE D'ESPOIR DANS CE MONDE DE TOURBILLONS!

JOYEUSES PÂQUES!

Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone : 450 789-2489 Télécopieur : 450 789-2970

Courriel: <u>yamaska@pierredesaurel.com</u>

Site web: www.yamaska.ca

Facebook : <u>Municipalité de Yamaska</u>

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

Date de tombée

pour la prochaine édition : 16 mars 2016 **Prochaine parution** : 1^{er} avril 2016

Les membres du Conseil municipal

Maire:

Louis R. Joyal 450 789-2912

genlouis@distributel.net

Conseillères et conseillers :

Danielle Proulx 450 789-5030

danielle_proulx_19@hotmail.com

Yvan Robidoux 450 517-0025

yvanrobidoux@outlook.com

Diane De Tonnancourt 450 789-2897

dianedetonnancourt2@hotmail.com

Léo-Paul Desmarais 450 789-2175

dianebibeau202@hotmail.com

Jean-Pierre Bussières 450 789-5757

jpbussieres299@gmail.com

Alain Crevier 450 789-3427

acrevier@bell.net

Direction générale :

Karine Lussier 450 789-2489

yamaska@pierredesaurel.com

Numéros de téléphones

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Louis R. Joyal 450 789-2912

Urgence - Police - Incendie -

Ambulance:

9-1-1

Sûreté du Québec appel de service :

310-4141

Permis de construction, rénovation (sur rendez-vous)

450 789-2489

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale 450 789-2007

Maison des jeunes 450 789-2027

Centre communautaire 450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

Vestiaire 450 789-2151

Caisse Desjardins Centre Pierre-De Saurel 450 746-4646

École intégrée de Yamaska 450 746-3513

Bureau de poste 450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703

CLSC du Havre 450 746-4545

Coop de santé

Jean-Jacques-Falardeau

Tél: 450 788-2260 Fax: 450 788-2269

Autobus

Tél.: (450) 789-0757

Bibeau Inc.

TRANSPORT SCOLAIRE & VOYAGES SPÉCIAUX



188 Mgr Parenteau, Yamaska (Québec) J0G 1W0

Jasmin Bibeau Propriétaire



Mgr Parenteau,
 Yamaska, Québec J0G 1W0
 Téléphone et télécopieur

Téléphone et télécopieur 450.789.2404



- Boeuf A-1, charcuterie, fruits & légumes, pain chaud, produits maison
- Caté et sandwich
- Service de télécopies et photocopies
- Sac de glace et vers pour la pêche
- Livraison et commandes téléphoniques







Sylvain Rochon

Député de Richelieu

71, rue de Ramezay, bureau 101 Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1 Sans frais : 1-866-649-8832 Tél.: 450 742-3781



plamondon.l@parl.gc.ca

SERVICE DE TRANSPORT COLLECTIF RURAL DISPONIBLE DANS VOTRE MUNICIPALITÉ



AVEC STACR, SE DÉPLACER N'EST PLUS UN PROBLÈME DE MOBILITÉ!

Transport du lundi au samedi, de 7 h à 23 h 30 et le dimanche et les jours fériés, de 9 h à 23 h 30 Tarifs de 3 à 6 \$ par déplacement, selon la destination (plus de 25 points de chute sur le territoire de la MRC) Réservation obligatoire la veille du départ avant midi

SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL DE LA MRC Prieve De Gaurel

WWW.MRCPIERREDESAUREL.COM/TRANSPORTMRC

Pour plus d'information : 450 746-7827



Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel Chronique policière mars 2016



Fraude par Internet

Lorsque vous naviguez sur Internet, vous avez l'impression d'être seul devant votre ordinateur à lire, à découvrir de nouvelles choses, à chercher de l'information, mais dites-vous que des milliers de personnes font la même chose que vous, au même moment. Quel plaisir que de pouvoir accéder à autant d'informations aussi rapidement. Il est vrai que sur Internet, tout est facilement accessible... Même vos renseignements personnels.

Cette nouvelle technologie révolutionne tout, même le monde de la fraude. Une personne qui habite en Chine, en Afrique du Sud ou en France peut tenter de vous arnaquer.

Si vous décidez de vendre quelque chose et de l'annoncer sur Internet

• Faites attention : Une fraude fréquente sur Internet consiste à acheter un bien et à le payer plus cher que ce que vous en demandez avec de faux mandats-poste.

Voici des indices qui vous permettent de croire que c'est une fraude

- Les courriels que vous avez reçus sont remplis de fautes et l'adresse du destinataire est courante
- L'acheteur vous offre de garder une partie de l'argent excédentaire pour le mal occasionné
- Sur les mandats-poste falsifiés, les filigranes sont différents : comparez-les avec de vrais mandatsposte

Quelques conseils en vrac

- Ne vous sentez pas coupable de poser des questions ou de dire « non ».
- Lorsque vous vendez quelque chose, demandez toujours à l'acheteur de venir vous rencontrer et de vous payer en argent comptant
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à une entreprise que vous ne connaissez pas ou qui ne peut prouver sa légitimité
- Ne confiez à personne votre numéro d'identification personnel (NIP), votre numéro d'assurance sociale (NAS) ou vos numéros de cartes de crédit
- Ne jetez aucun document contenant des renseignements personnels à la poubelle : déchiquetez-les
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), posez-vous des questions, ne lui faites pas confiance.

Les arnaqueurs et les fraudeurs savent comment amadouer leurs victimes : ils sont charmants, font de beaux compliments et sont persuasifs. Même s'ils ont l'air d'être honnêtes, tout ce qu'ils veulent, c'est votre argent!

La seule façon vraiment efficace de se protéger contre la fraude : **LA PRUDENCE**En tout temps, vous pouvez communiquer avec la <u>Sûreté du Québec</u> et avec le Centre antifraude du Canada au 1 888 495-8501

Source : site de la Sûreté du Québec

Lucie Poirier, sergente

Responsable des relations avec la communauté Sûreté du Québec MRC de Pierre-De Saurel 450 743-7947 poste 111 lucie.poirier@surete.qc.ca



Nouvelles du Conseil municipal

En bref...

RÈGLEMENT NUMÉRO RY-85-2016 CONCERNANT LA CIRCULATION À SENS UNIQUE SUR CERTAINS CHEMINS PUBLICS MUNICIPAUX

Considérant que le paragraphe no 8 de l'article 626 du *Code de la sécurité routière* (*L.R.Q.*, *c. C-24.2*) permet à une municipalité d'établir des règles relatives à la direction, au croisement et au dépassement des véhicules routiers sur les chemins publics dont l'entretien est sous sa responsabilité, pourvu que ces règles soient conciliables avec les dispositions relatives à ces matières prévues au présent code;

Considérant qu'il est opportun de désigner certains chemins publics municipaux à sens unique, notamment, pour des raisons de sécurité;

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné par M. Jean-Pierre Bussières lors de la séance ordinaire tenue le 2 novembre 2015, et que demande de dispense de lecture a été faite du présent règlement lors de son adoption et que les exigences de l'article 445 du Code municipal sont respectées;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Crevier, appuyé par Mme Danielle Proulx et résolu :

Que le présent règlement soit et est adopté conformément à ce qui suit :

ARTICLE 1

Le présent règlement portera le titre de « Règlement concernant la circulation à sens unique sur certains chemins publics municipaux »;

ARTICLE 2

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci;

ARTICLE 3

Les chemins ou partie de chemins publics municipaux mentionnés à l'annexe A du présent règlement, pour en faire partie intégrante, sont décrétés chemins de circulation à sens unique de la façon indiquée à ladite annexe, et il est décrété que la signalisation appropriée soit installée sur les lieux à cet effet par le service des travaux publics de la municipalité.

ARTICLE 4

Il est interdit à tout conducteur d'un véhicule automobile de circuler dans le sens opposé du sens unique décrété sur un chemin public municipal en vertu du présent règlement où des enseignes appropriées ont été installées.

ARTICLE 5

Tout agent de la Sûreté du Québec est chargé de l'application du présent règlement et à ce titre, est autorisé à délivrer, au nom de la Municipalité, des constats d'infraction pour toute infraction à l'une des dispositions du présent règlement et de tout autre règlement et loi relatifs à la circulation.

ARTICLE 6

Quiconque contrevient à l'article 4 du présent règlement commet une infraction et est passible, outre des frais, d'une amende de 100\$.

ARTICLE 7

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

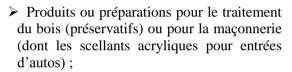


Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Le 5 mars de 9h à 12h au 200, rue Guilbault (étangs aérés)

Produits acceptés:

- ➤ Apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre) ;
- > Peintures à métal et antirouilles :
- > Peintures aluminium :
- Teintures :
- Vernis;
- ➤ Laques;



- ➤ Peintures de signalisation (celles disponibles dans les commerces de détail);
- Peintures en aérosol.



Travaux agricoles
Installation septique (Ecoflo)
Excavation – transport – sable –gravier

Échéance

1^{er} versement de taxes municipales 19 mars 2016

Vous pouvez acquitter vos taxes au bureau municipal par chèque ou en argent, par la poste, AccèsD, Telnat ou BlCDirect

LE DÉFI SANTÉ 2016

★ Du 31 mars au 11 mai ★

Relevez le Défi Santé avec Anaïs!

La pétillante Anaïs Favron vous invite à commencer le printemps du bon pied en relevant le *Défi Santé* du 31 mars au 11 mai. Pendant 6 semaines, posez des gestes

simples pour atteindre **3 objectifs**: manger mieux, bouger plus et améliorer votre équilibre de vie. Trucs, recettes, vidéos, défis amusants et prix à gagner vous attendent. Un coup de pouce motivant!

En solo, en famille ou en équipe, inscrivez-vous à **DefiSante.ca**.

La propreté à Yamaska, L'affaire de tous!



COMMUNIQUÉ

La MRC de Pierre-De Saurel bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de 147 000 \$ pour le programme RénoRégion

Sorel-Tracy, le 4 février 2016 - À la suite d'une entente signée avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ), la MRC de Pierre-De Saurel bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 147 000 \$ pour le programme RénoRégion. Un programme ayant pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste vivant en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défectuosités majeures que présente leur résidence.

RénoRégion résulte de la fusion des programmes RénoVillage et Réparations d'urgence pour lesquels les enveloppes budgétaires étaient épuisées depuis 2013.

Il offre une aide financière sous forme de subvention qui varie, en fonction du revenu du ménage, entre 95 % et 20 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissible. Le montant maximal de l'aide pouvant être accordée est de 12 000 \$, et le logement doit nécessiter des travaux d'au moins 2 000 \$. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur, sans le terrain, est évaluée à 100 000 \$ ou moins. Il est important de préciser que la subvention est versée uniquement lorsque les travaux sont terminés.

Le programme s'applique à l'ensemble des municipalités du territoire dont la population est inférieure à 15 000 habitants, soit : Massueville, Saint-Aimé, Saint-David, Saint-Ours, Yamaska, Saint-Roch-de-Richelieu, Sainte-Anne-de-Sorel, Saint-Robert, Sainte-Victoire-de-Sorel, Saint-Gérard-Majella, Saint-Joseph-de-Sorel. Pour les résidents de Sorel-Tracy, la condition est d'être desservie par le service d'aqueduc ou par le service d'égout (un seul de ces services).

Pour soumettre une demande, les citoyens intéressés sont invités à s'adresser à la MRC de Pierre-De Saurel ou à leur municipalité pour obtenir le formulaire d'inscription et des informations sur les critères d'admissibilité et les travaux reconnus aux fins du programme. Le tout se retrouve également sur le site web de la MRC au www.mrcpierredesaurel.com/renoregion.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires. l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la SHQ, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

La date limite d'inscription est le 31 mars 2016. Pour de plus amples informations, communiquez avec la MRC de Pierre-De Saurel, au 450 743-2703.

-30-

Source : Josée-Ann Bergeron

MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703 poste 227

ia berger on @pierre desaure Loom

Information : Benoit Jolicoeur

MRC de Pierre-De Saurel 450 743-2703 poste 228 biolicoeur@pierredesaurel.com.

CAFÉ FAMILLE

Café famille pour les parents ayant des enfants de 0-5 ans vivant à Yamaska et les environs



(Grands-parents, tantes, oncles et amis sont les bienvenus)

Café et collations sur place.

C'est gratuit!!!

Quand: Vendredi, 25 mars 2016

Heure: 9h à 11h

Lieu: Centre communautaire

137, rue Principale

Ouvert tous les *derniers vendredis* du mois

Bienvenue à tous!

Informations:

Julie Naud, intervenante en développement communautaire

Tél: 450 517-5296

Courriel: julienaudpro@outlook.com

www.voirgrandpournospetits.org









La santé chez vous, avec vous, pour vous!

N'attendez plus! **DEVENEZ MEMBRE MAINTENANT**, pour aussi peu que **20\$ à vie**. Appelez au **450 788-2260**

Dernières nouvelles!!!

- La Coop, ainsi que son infirmière, est maintenant reconnue comme fournisseur de soins infirmiers auprès de la CSST et peut désormais faire le suivi des accidentés du travail.
- La coopérative vient de lancer officiellement son nouveau site web www.macoopsante.org

Vous y retrouverez notamment les tarifs mais aussi une foule d'informations pertinentes sur les services offerts, le territoire desservi et sur la santé en général!

Besoin d'une prise de sang? D'une injection (B12, fer...) ? De faire mesurer votre pression artérielle ou glycémie?

- Profitez de nos services directement dans le confort de votre foyer ou
- Prenez rendez-vous dans une de nos cliniques près de chez vous.

Organismes

Afeas

Journée internationale des droits des femmes le 8 mars



C'est en 1977 que la journée de la femme a été officialisée par les Nations Unies. La date du 8 mars aurait été retenue pour rendre honneur aux femmes qui manifestèrent les premières, le 8 mars 1917. Notons que ces femmes réclamaient...du pain. réclamaient aussi la paix, pays en guerre et maris au front. En 1911, les femmes ont réclamé le droit de vote. Plus près de nous, la journée du 8 mars en est une de réflexion. L'Association féminine d'éducation d'action sociale permet aux Ouébécoises de porter leurs voix au niveau parlementaire.

L'Afeas Yamaska célébrera cette journée le vendredi 11 mars À Warwick. Cette activité, organisée par l'Afeas régionale, s'adresse à toutes les Afeas locales. Soyons nombreuses à représenter notre Association! Pour plus de détails, communiquer avec Diane au 450 789-2175.



Fondée en 1966, l'Afeas a 50 ans

Préparons-nous à fêter les 50 années de fondation de l'Afeas, **le dimanche 1**^{er} **mai,** à Baie-du-Febvre. Plus de détails seront dans la prochaine édition du journal.

L'érable, de la fourchette à la palette le 23 mars



On vous propose traditionnel repas de cabane à sucre, servi à volonté, où dents sucrées et fins gourmets du temps des seront comblés sucres L'Érablière Durocher.

reconnue pour la chaleur de son accueil, nous attend le mercredi 23 mars 2016 pour le souper. Membres et conjoints profiteront d'un rabais de votre Afeas. Votre prix sera de 18 \$ taxes incluses. Jeux et surprises vous attendent. Nos amis sont les bienvenus et devront être mentionnés aux téléphonistes lorsque les membres seront contactés.

Le 5 avril, soulignons l'importance du travail invisible



La journée nationale du travail invisible, mise sur pied il y a maintenant 16

ans, est plus nécessaire que jamais. La société ne survivrait pas à l'absence de toutes ces personnes qui rendent des milliers de services chaque jour, invisiblement. Ces personnes méritent d'être saluées! Puisqu'avril est le mois de la jonquille, à l'Afeas Yamaska, les 8 et 9 avril, le travail invisible sera présent puisque quatre bénévoles de l'Afeas vous offriront des jonquilles au profit de la Société canadienne du cancer. Le point de vente sera au marché Richelieu Blanchette et Vincent de 10h à 17h. Manifestons notre générosité et soyons reconnaissants envers les gens qui, autour de nous, accomplissent ce travail!

Mes salutations et à bientôt,

Diane Bibeau Présidente

Organismes (suite)

La vie paroissiale

Inscriptions pour la confirmation

Samedi 11 juin 2016, Mgr l'évêque va venir confirmer des jeunes de la Paroisse Saint-Michel; les parents désireux de présenter leur enfant pour la confirmation peuvent



communiquer au presbytère : 450 789-2115 pour faire inscrire leur enfant; une préparation est nécessaire pour les jeunes qui veulent vivre le sacrement de la confirmation. Inscription : 450 789-2115.

Programme des Jours saints et pour l'Année Sainte de la Miséricorde Portes de l'église ouvertes pendant 12 heures Jeudi saint 24 mars

Toutes les églises paroissiales qui le peuvent sont invitées à laisser les portes de leur église ouvertes pour une journée, idéalement pour un 24 heures; à Yamaska un projet d'ouverture des portes de l'église paroissiale est prévu pour le Jeudi Saint, 24 mars de 09h00 à 22h00; durant l'ouverture des portes le Saint Sacrement sera déposé sur l'autel principal; les personnes désireuses de rencontrer personnellement un prêtre, je serai disponible pour vous accueillir, soit à l'église ou au presbytère. Donnons-nous le mot pour que Jésus ne soit pas seul dans l'église entre 9h00 et 22h00

Ressourcement biblique mercredi 16 mars à 19h00 à Yamaska

À l'occasion de l'Année Sainte de la Miséricorde, nous sommes invités à découvrir l'Évangile selon saint Luc qui est vu comme l'Évangile de la miséricorde ; pour cette occasion l'Évangile selon saint Luc vous sera remis gratuitement et ensemble nous allons feuilleter cet Évangile qui est tout en douceur, compassion et joie, c'est une invitation pressante qui est faite.

Horaire des Jours Saints

Célébration communautaire du pardon à 19h00 samedi 19 mars à Saint-Gérard-Majella, dimanche 20 mars 19h00 à Yamaska, lundi 21 mars 19h00 à Saint-David.

Célébrations religieuses :

Jeudi 24 mars 19h00 : Célébration de la Cène à Yamaska

Vendredi 25 mars 15h00 : Célébration de la Passion à Saint-Gérard-Majella

Vendredi 25 mars 19h00 : Soirée biblique sur la Passion selon saint Luc à Yamaska

Samedi 26 mars 19h00 : Veillée pascale à Saint-David

Dimanche 27 mars, Jour de Pâques : 09h30 Messe de Pâques à Yamaska 10h45 Messe de Pâques à Saint-David 11h30 Messe de Pâques à Saint-Gérard-Majella

Invitation de Monseigneur l'évêque

Mercredi 23 mars à 19h30, à la Cathédrale de Nicolet, Mgr André Gazaille, évêque de Nicolet, nous invite tous et toutes à célébrer avec lui l'institution de l'eucharistie et du sacerdoce et à la bénédiction des saintes huiles, en communion avec toutes les paroisses du diocèse.

Lionel Émard. Ptre-Curé

Organismes (suite)

Bibliothèque

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les mardis de 14h00 à 16h00 et 19h00 à 20h00

Nous avons aussi un cartable de compilation des nouveautés des mois précédents que vous pouvez consulter et faire des réservations s'ils sont en circulation.

Lors de votre visite vous pouvez remplir un coupon pour le tirage d'un bon d'achat de \$25.00 chez Renaud Bray.

Bonne lecture!

Organismes

Âge d'Or



En mars, c'est le temps de se sucrer le bec avec un bon diner traditionnel au Pavillon de l'Érable

à Saint-Jude. Il se tiendra mardi le 15 mars, suivront de la danse et de l'animation avec l'orchestre de M. Yvon Daunais. En plus du repas, il y aura dégustation de tire sur la neige. Bienvenue à tous!

Au centre communautaire, les mardis aprèsmidi sont toujours aussi populaires ainsi que les déjeuners mensuels qui réunissent plusieurs membres. Le prochain aura lieu au restaurant Ti-Den le 8 mars prochain à 8h00.

Les futurs tournois se tiendront :

→ 17 mars : Salle Léo-Théroux à 13h00 (pétanque-atout)

 \rightarrow 29 mars : Granby (billard)

→ 7 avril : Contrecœur (baseball poche)

 \rightarrow 14 avril : Saint-Césaire (Whist)

Notre prochaine soirée de danse se tiendra à la salle Léo-Théroux, vendredi le 18 mars à 19h30 avec l'orchestre de M. Yvon Daunais suivie d'un goûter de fin de soirée. Espérant vous voir à cette occasion!

Nicole Benoit, présidente



Comité des Loisirs

Si la température le permet la patinoire sera ouverte selon l'horaire habituel. Notez que durant les journées



<u>pédagogiques et la semaine de relâche</u>, les heures d'ouverture sont les mêmes que la fin de semaine.

HORAIRE DE LA PATINOIRE

Parc Léo-Guilbault, 100, rue Guilbault

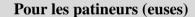
Lundi au jeudi : 18h00 à 21h30

Vendredi :

18h00 à 22h00

Samedi et dimanche :

13h00 à 17h00 et 18h00 à 22h00



<u>Une patinoire supplémentaire a été</u> <u>aménagée sur le terrain de balle</u> pour tous ceux qui ne veulent pas être importunés par les joueurs de hockey.

SOIRÉE CINÉMA

Un film (à déterminer) sera présenté le 24 mars 2016

à la salle Léo-Théroux à 19h00 ! Rafraîchissements sur place ! On vous attend en grand nombre !!!

Léo-Paul Desmarais, comité des loisirs